

ASSESSMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette évaluation permet de faire rapidement le point sur la situation de la personne handicapée de la vue, en tenant compte de sa situation professionnelle ou de son projet de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Lorsqu'il est nécessaire d'évaluer la situation au poste de travail, en formation, lors de la recherche d'un emploi ou pour déterminer les prochaines actions à entreprendre.

... DANS QUEL BUT ?

Le rapport d'évaluation, complété par des recommandations pour les démarches futures et d'un rapport détaillé de basse vision, permet de planifier les prochaines étapes avec soin et sur le long terme. Les résultats seront discutés, si nécessaire, avec toutes les personnes concernées.

NOS PRESTATIONS :

- Bref diagnostic de l'acuité visuelle fonctionnelle en tenant compte des documents médicaux déjà existants
- Evaluation des méthodes de travail à l'ordinateur et avec les documents papiers
- Présentation des moyens auxiliaires et des techniques de travail compensatoires adéquats
- Si nécessaire, évaluation de la situation au lieu de travail ou de formation
- Recommandations pour la marche à suivre

Début : possible à tout instant

Durée : une demi-journée (éventuellement avec ensuite une visite au poste de travail)

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

• SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE À TEMPS PARTIEL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation permet une évaluation des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires ainsi qu'un entraînement pour développer un mode de travail efficace et adapté au handicap de la vue. Il faut prévoir du temps pour un approfondissement des connaissances en dehors des heures de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation pour un mode de travail adapté au handicap de la vue, afin de conserver le poste professionnel actuel ou dans le cas d'obligations familiales.

... DANS QUEL BUT ?

Apprentissage des techniques de travail efficaces et adaptées au handicap de la vue, pour l'exercice d'une profession ou dans le cadre d'une formation. Un rapport final complété d'un rapport en basse vision détaillé décrit tous les aspects de cette formation de base pour personnes handicapées de la vue.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision, suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adéquats
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées sur ordinateur
- Si nécessaire, acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques au secteur d'activité
- En cas d'aptitude, achèvement de la formation avec remise de certificats reconnus

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de deux ou trois jours par semaine) avec possibilité de prolongation

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE À PLEIN TEMPS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation permet une évaluation des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires ainsi qu'un entraînement pour développer un mode de travail efficace et adapté au handicap de la vue. Un soutien dans des domaines spécifiques à la profession est possible en cas de besoin. Des entraînements pratiques peuvent également être dispensés, parallèlement à la formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation pour un mode de travail adapté au handicap de la vue, afin de conserver le poste professionnel actuel ou comme préparation pour une formation ou une reconversion.

... DANS QUEL BUT ?

Apprentissage des techniques de travail efficaces et adaptées au handicap de la vue, pour l'exercice d'une profession ou dans le cadre d'une formation. Un rapport final complété d'un rapport en basse vision détaillé décrit tous les aspects de cette formation de base pour personnes handicapées de la vue.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision, suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adéquats
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées sur ordinateur
- Si nécessaire, acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques au secteur d'activité
- Possibilité d'entraînements pratiques parallèlement à la formation
- En cas d'aptitude, achèvement de la formation avec remise de certificats reconnus

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de cinq jours par semaine) avec possibilité de prolongation

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

EQUIPEMENT EN MOYENS AUXILIAIRES ET ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'équipement en moyens auxiliaires adéquats ou l'adaptation des postes de travail aux besoins des personnes handicapées de la vue permettent un travail efficace aussi bien dans la vie professionnelle que dans le cadre d'une formation. Lors d'un premier équipement, nous recommandons une formation de base préalable ou une initiation approfondie à ces outils et aux techniques de travail compensatoires adaptées. Si les conditions de prise en charge par l'AI sont remplies, l'équipement en moyens auxiliaires peut se faire pour le domaine privé également.

... DANS QUEL CAS ?

Besoins en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation, ou besoin d'adaptations du poste de travail existant.

... DANS QUEL BUT ?

Adaptation du poste de travail ou de formation au handicap de la vue et utilisation efficace des moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée de la situation visuelle et du besoin en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation
- Demande de prise en charge par l'AI et commande des moyens auxiliaires
- Installation des moyens auxiliaires et adaptation du poste de travail
- Initiation à l'utilisation des moyens auxiliaires
- Adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels y compris adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

FORMATION DE COURTE DURÉE AU POSTE DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Formation à l'utilisation des logiciels mis à disposition au poste de travail ou de formation, en tenant compte des difficultés liées au handicap visuel et des besoins individuels.

L'utilisation des programmes d'accès à l'écran et de techniques de travail compensatoires est également entraînée si nécessaire.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin d'une formation de courte durée en informatique, à un poste de travail ou de formation déjà existant.

... DANS QUEL BUT ?

Utilisation sûre et efficace de logiciels à la place de travail ou de formation.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin en formation
- Formation de courte durée adaptée au handicap visuel sur les logiciels mis à disposition à la place de travail
- Formation de courte durée sur les programmes d'accès à l'écran ou leurs mises à jour
- Formation de courte durée aux techniques de travail compensatoires adaptée aux besoins liés au poste de travail

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

ADAPTATION DE LOGICIELS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AVEC DES MOYENS AUXILIAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Configuration des logiciels utilisés à la place de travail pour permettre une utilisation adaptée au handicap visuel.

... DANS QUEL CAS ?

Applications informatiques difficilement accessibles avec les moyens auxiliaires.

... DANS QUEL BUT ?

Les applications utilisées au poste de travail peuvent être employées efficacement avec les moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin d'adaptation
- Configuration des applications en collaboration avec l'employeur et le fournisseur de logiciels

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

• SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

SUPPORTED EMPLOYMENT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE DE DE LA DÉFICIENCE VISUELLE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Par cette prestation, nous assistons les employeurs dans tous les aspects propres à la déficience visuelle suite à un assessment ou une formation de base pour personnes handicapées de la vue. Nous conseillons les employeurs quant aux conséquences du handicap sur les méthodes de travail et nous les assistons dans le cadre de l'optimisation des procédés de travail. Nous apportons un soutien lors du transfert des techniques de travail adaptées au handicap de la vue à un poste de travail.

... DANS QUEL CAS ?

Quand il y a un besoin de soutien des employeurs lors de l'adaptation des domaines d'activité et des procédures pour les rendre accessibles aux personnes handicapées de la vue. En cas de besoin de soutien lors du passage à des techniques de travail compensatoires à un nouveau poste de travail.

... DANS QUEL BUT ?

Nous visons une meilleure efficacité dans la pratique professionnelle par l'adaptation des processus de travail et domaines d'activité aux personnes handicapées de la vue. Celles-ci sont amenées à utiliser de manière efficace des moyens auxiliaires et à mettre en œuvre des techniques de travail compensatoires à leur poste de travail.

NOS PRESTATIONS :

- Information personnalisée sur le handicap de la vue, ses conséquences sur les méthodes de travail, les moyens auxiliaires utilisés et les techniques de travail compensatoires adéquates.
- Soutien lors de l'adaptation des domaines aux personnes handicapées de la vue et lors de l'optimisation des procédés de travail à un poste de travail
- Soutien lors du transfert des nouvelles techniques de travail compensatoires à un nouveau poste de travail

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

• SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

SUPPORTED EDUCATION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE LA DÉFICIENCE VISUELLE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce service permet aux personnes ayant terminé une formation de base pour personnes handicapées de la vue d'être soutenues pour les questions spécifiques dans le cadre de leur formation professionnelle.

Nous conseillons et informons les centres de formation sur les méthodes de travail adaptées aux troubles de la vue. Nous apportons notre soutien lors du transfert des techniques de travail adaptées aux personnes handicapées de la vue sur une place de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Les centres de formation non spécialisés ont besoin de soutien lors de la mise en place de la formation, du choix du matériel didactique et de l'organisation des examens. Nous apportons notre aide lors du transfert dans la formation professionnelle des techniques de travail compensatoires nouvellement apprises.

... DANS QUEL BUT ?

Favoriser la réussite de la formation à travers la mise en place de cours et de modalités de contrôle adaptés aux personnes handicapées de la vue. Permettre une utilisation efficace des outils d'assistance et des techniques de travail compensatoires en situation de formation.

NOS PRESTATIONS :

- Information individuelle sur les troubles de conséquences sur les méthodes de travail, les moyens auxiliaires utilisés et les techniques de travail adéquates.
- Soutien lors de la mise en place des modalités d'examens adaptées aux personnes handicapées de la vue pour compenser le handicap
- Soutien lors de la mise en place des cours et de l'utilisation de matériel didactique adaptés aux personnes handicapées de la vue
- Cours spécialisés complémentaires en informatique
- Soutien lors du transfert des techniques de travail compensatoires nouvellement apprises sur une place de formation
- Contrôle régulier du niveau de formation avec la participation des personnes concernées

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif AI en vigueur



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70